



*Suggestions pour les prières universelles, aux célébrations du dimanche,
inspirées par la prise de parole des évêques du Québec sur le projet de loi 52*

À l'approche du jour où les députés seront invités à voter, à l'Assemblée nationale, sur un projet de loi qui légaliserait l'euthanasie sous le nom d'aide médicale à mourir, présentons notre prière au Seigneur.

- Dans son exhortation apostolique « La Joie de l'Évangile », le pape François a formulé l'appel suivant: « *Nous tous, les chrétiens, petits mais forts dans l'amour de Dieu, comme saint François d'Assise, nous sommes appelés à prendre soin de la fragilité du peuple et du monde dans lequel nous vivons.* »

Que le Seigneur nous donne force et courage pour nous faire proches des grands malades et des mourants et pour être des témoins, auprès d'eux, de l'amour de Dieu et de l'espérance en la vie éternelle.

— *Priions le Seigneur.*

- Priions pour nos députés. Qu'ils sachent ouvrir leur cœur et leur conscience à la lumière de l'Esprit-Saint et qu'ils unissent leurs efforts pour que tous les Québécois et Québécoises puissent bénéficier, en fin de vie, d'une véritable aide aux mourants sous la forme de soins palliatifs, et non de l'euthanasie.

— *Priions le Seigneur.*

- Avec nos évêques, qui ont exprimé leur ferme opposition à ce projet de loi, confions-nous à l'intercession des saints et bienheureux qui ont vécu au Québec et qui se sont distingués par leur dévouement auprès des malades:

Bienheureux François de Laval, premier évêque de Québec,

— Priez pour nous.

Saint Frère André,

— Priez pour nous.

Sainte Marguerite d'Youville

— Priez pour nous.

Bienheureuse Catherine de Saint-Augustin

— Priez pour nous.